

JOURNAL**OFFICIEL****de la
République Démocratique du Congo**

Cabinet du Président de la République

Kinshasa – 16 juillet 2025

SOMMAIRE**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

1^{er} juillet 2025 - Loi n° 25/047 portant programmation de la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise pour la période allant de 2026 à 2030, col. 2.

Exposé des motifs, col. 2.

Loi, col. 3.

Annexe I : Axes stratégiques, résultats de mise en œuvre et nature des dépenses de la Loi, col. 7.

Annexe II : Cadre des résultats de la réforme de la Police Nationale Congolaise sur 5 ans : 2026 - 2030, col. 11-12.

Annexe III : Matrice des résultats et des activités budgétisées du plan d'action quinquennal de la réforme de la Police/PAQ-2 : 2026 à 2030, col. 23-24.

Annexe IV : Sigles et abréviations, col. 53-54.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Loi n° 25/047 du 1^{er} juillet 2025 portant programmation de la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise pour la période allant de 2026 à 2030

Exposé des motifs

Aux termes de l'article 182 de la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée et complétée à ce jour par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, la Police Nationale Congolaise est chargée de la sécurité publique, de la sécurité des personnes et de leurs biens, du maintien et du rétablissement de l'ordre public ainsi que de la protection rapprochée des hautes autorités.

Dans l'optique de répondre aux exigences que requiert la mise en place d'une Police nationale républicaine, professionnelle, moderne, respectueuse des droits humains et alignée aux standards internationaux, la présente Loi s'entend mettre en exergue les dépenses d'investissements et de fonctionnement relatives à la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise, sur la période allant de 2026 jusqu'en 2030 et ce, conformément aux articles 122 point 13 de la Constitution et 90 de la Loi Organique n°11/013 du 11 août 2011 portant Organisation et Fonctionnement de la Police Nationale Congolaise.

Elle a le mérite de s'appesantir sur trois axes stratégiques à savoir :

- le renforcement du cadre institutionnel de la Police,
- la professionnalisation de la Police,
- la redevabilité Police-Population.

La présente Loi comprend trois chapitres et quatre annexes.

Elle est répartie comme suit :

- Exposé des motifs ;
- Chapitre 1 : Des Dispositions générales ;
- Chapitre 2 : Des dispositions financières ;
- Chapitre 3 : Des dispositions finales ;
- Annexe I : Axes stratégiques, résultats de mise en œuvre et nature des dépenses ;
- Annexe II : Cadre des résultats de la réforme de la Police Nationale Congolaise sur 5 ans :2026-2030 ;
- Annexe III : Matrice des résultats et des activités budgétisées du plan d'action quinquennal de la Réforme de la Police/PAQ-2 : 2026-2030 ;
- Annexe IV : Sigles et Abréviations

Telle est l'économie de la présente Loi.

Loi

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté ;

Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit :

CHAPITRE 1 : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 :

La présente Loi porte sur la programmation des dépenses d'investissement et de fonctionnement relatives à la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise tel que prévu à l'article 90 de la Loi Organique n° 11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise.

Article 2 :

Aux termes de la présente Loi, la programmation couvre les actions, les voies et moyens nécessaires à la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise pour la période allant de 2026 à 2030, contenus dans la matrice du Plan d'Action Quinquennal (PAQ-2) à l'annexe III.

CHAPITRE 2 : DES DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 3 :

Les Lois de finances relatives aux exercices budgétaires allant de 2026 à 2030 prennent en compte les besoins en crédits budgétaires arrêtés à :

7.543.714.436.805,6 Fc (francs congolais), équivalant à **2.553.382.899 \$ US** (dollars américains), répartis par année comme suit :

2026	1 537 190 126 040 FC, soit 520.305.350 \$US
2027	1 571 984 437 550,4 FC, soit 532.082.466 \$US
2028	2 073 869 309 292 FC, soit 701.959.555 \$US
2029	1 837 436 574 403,2 FC, soit 621.932.228 \$US
2030	523 233 989 520 FC, soit 177.103.300 \$US

Toutefois, des demandes de dérogation portant sur des reports de crédits budgétaires peuvent être formulées pour faciliter l'exécution de la présente Loi.

Article 4 :

Les montants annuels arrêtés à l'article 3 de la présente Loi sont répartis par nature comme suit :

NATURE DES DEPENSES	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	%
EQUIPEMENTS	FC 718.982.784.000	800.995.199.676	806.009.891.877,6	707.429.756.428,8	19.556.095.372,8	3.052.973.727.355,2	40,47
	\$US 243.360.000	271.119.415	272.816.779	239.449.552	6.619.312	1.033.365.058	
CONSTRUCTIONS, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGE	FC 182.877.360.000	216.705.240.000	147.129.120.000	66.674.000.000	17.135.520.000	630.321.240.000	8,35
	\$US 61.900.000	73.350.000	49.800.000	22.500.000	5.800.000	213.350.000	
PERSONNEL	FC 372.254.400	372.254.400	561.028.742.400	561.028.742.400	372.254.400	1.861.272.000	14,88
	\$US 126.000	126.000	189.896.000	189.896.000	126.000	380 170 000	
PRESTATIONS	FC 619.576.825.800	542.076.121.634,4	544.055.052.614,4	486.325.781.174,4	471.731.966.947,2	2.663.765.748.170,4	35,31
	\$US 209.713.250	183.480.951	184.150.776	164.610.676	159.670.988	901.626.641	
TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	FC 14.695.894.656	14.695.894.656	14.695.894.656	14.695.894.656	14.695.894.656	73.479.473.280	0,97
	\$US 4.974.240	4.974.240	4.974.240	4.974.240	4.974.240	24.871.200	
TOTAL	FC 1.536.505.118.856	1.574.844.710.366,4	2.072.918.701.548	1.835.954.174.659,2	523.491.731.376	7.543.714.436.805,6	100
	\$US 520.073.490	533.050.606	701.637.795	621.430.468	177.190.540	2.553.382.899	
%	20,36	20,87	27,47	24,33	6,93	100	

Article 5 :

Les équipements importés dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise pour la période allant de 2026 à 2030 sur base de la liste de colisage approuvée par le Ministre ayant l'Intérieur et la Sécurité dans ses attributions sont exonérés de tous droits et taxes à l'importation.

Article 6 :

Le Gouvernement présente, chaque année, lors du dépôt du projet de Loi de Finances à l'Assemblée Nationale, un rapport sur l'exécution des prévisions budgétaires de l'exercice en cours de la Loi précitée.

CHAPITRE 3 : DES DISPOSITIONS FINALES**Article 7 :**

La présente Loi entre en vigueur à la date de sa promulgation.

Fait à Kinshasa, le 1^{er} juillet 2025

Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO

Annexe I : Axes stratégiques, résultats de mise en oeuvre et nature des dépenses de la Loi

A. AXES STRATEGIQUES ET CONTENU

Le Plan d'Action Quinquennal auquel cette loi se réfère s'articule sur trois Stratégies principales avec 10 résultats et actions principales correspondantes conduisant à l'avancement significatif de la réforme de la police nationale congolaise, à savoir :

Axe stratégique A : Cadre institutionnel de la Police renforcé :

- ❖ Action principale 1 : Consolidation de la mise en place des structures et Appropriation de la Réforme ;
- 1) **Résultat : 100% des textes législatifs et réglementaires relatifs à la Réforme connus, respectés et appliqués, et ceux restants élaborés et signés ;**
- ❖ Action principale 2 : Renforcement des capacités des structures ;

2) **Résultat : 70% de structures renforcées, organisées et performantes dans l'accomplissement des missions.**

- ❖ Action principale 3 : Gestion d'informations, des ressources et gouvernance interne ;
- 3) **Résultat : 100% d'effectifs PNC, ressources matérielles et financières maîtrisées et gérées rationnellement ;**
- ❖ Action principale 4 : Dotation de la Police en infrastructures et équipements appropriés ;
- 4) **Résultat : Cadre de travail de la PNC amélioré et capacités de gestion augmentées de 50%.**

Axe stratégique B : Professionnalisation de la police

- ❖ Action principale 1 : Formation régulière des policiers ;
- 5) **Résultat : 100% de policiers recrutés, soit 90.000, et 70% d'anciens policiers sont formés ;**
- ❖ Action principale 2 : Dotation et équipement des Unités et policiers ;
- 6) **Résultat : 70% de policiers et Unités dotés d'équipements modernes en respect des normes.**

Axe stratégique C : Redevabilité, dialogue et partenariat police - population

- ❖ Action principale 1 : contrôle et évaluation de la gestion des ressources des structures de la police ;
- 7) **Résultat : Contrôle de qualité de gestion des ressources humaines, matérielles et financières régulièrement assuré et publié ;**
- ❖ Action principale 2 : Evaluation du respect des droits fondamentaux, droits de l'homme et protection des libertés individuelles et collectives
- 8) **Résultat : 80% des policiers respectent les droits fondamentaux, droits de l'homme et protection des libertés individuelles et collectives.**
- ❖ Action principale 3 - Dialogue et partenariat police-population ;

9) Résultat : Service de la Police apprécié par 70% des populations ciblées et 70% de leurs besoins de sécurité pris en charge durablement ;

- ❖ Action principale 4 – Evaluation, coordination de la Réforme et partenariat ;

10) Résultat : Résultats d'avancement de la réforme évalués et rapportés régulièrement.

La présentation ci-dessus permet de mettre en exergue la déclinaison des axes en Actions et résultats qu'elles génèrent après la mise en œuvre des activités qui en découlent durant 5 ans.

Tableau : Répartition en pourcentage des crédits budgétaires par axe de mise en œuvre de la Loi

Tableau : Répartition en pourcentage des crédits budgétaires par axe de mise en œuvre de la Loi

AXE STRATEGIQUE	TOTAL PAR AXE STRATEGIQUE	PROPORTION (%)
Le Renforcement du cadre institutionnel de la réforme	2.339.755.388.416,8FC	31,01
	791 956 197\$US	
La professionnalisation de la Police	4.954.212.685.108,8 FC	65,67
	1.676.893.002 \$US	
La Redevabilité de la Police, et dialogue et partenariat Police-Population	224.752. 139 280 FC	3,31
	84.533.700 \$US	
TOTAL	7.543.714.436.805,6 FC	
	2.553.382.899 \$US	

Les actions et les résultats visés par la mise en œuvre de cette loi de programmation de la réforme ainsi que leurs indicateurs sont présentés par axe dans le tableau ci-après.

Annexe II : Cadre des résultats de la réforme de la Police Nationale Congolaise sur 5 ans : 2026 - 2030

Tableau 01 : Présentation des Actions, Résultats cibles, et leurs indicateurs par Axe stratégique de mise en œuvre de la Loi.

MATRICE : CADRE DES RESULTATS DE LA REFORME DE LA POLICE NATIONALE CONGOLAISE SUR 5 ANS : 2026 à 2030					
AXES – STRATEGIQUES	ACTIONS	ACTIVITES	RESULTATS – CIBLES (opérationnels)	INDICATEURS DE SUIVI	TOTAL BUDGET / RESULTAT
AXE 1 : RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL	A.1.1 CONSOLIDATION DE LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES.	A.1.1.1 Elaboration de 34 projets des textes législatifs et réglementaires ; A.1.1.2 Signature des textes législatifs et réglementaires A.1.1.3 Vulgarisation des textes législatifs et réglementaires.	R. A.1.1.1 et A.1.1.2.- 34 textes législatifs et réglementaires sont élaborés, signés et tous les textes vulgarisés. R.A. 1.1.3. Textes de la réforme vulgarisés	- Nombre de textes législatifs et réglementaires d'application élaborés, signés - Nombre de textes vulgarisés	7 649 570 887,2 FC Soit 2 589 213 \$US
	A.1.2 RENFORCEMENT DES CAPACITES des 23 structures (Directions et Services centraux), 2 Formations nationales (LNI, UPI/HP) sur les 26 provinces	A.1.2.1. Formation spécialisée des cadres des Directions et services centraux (niveau national) du CIATGEN et IG de la PNC	R. A.1.2.1. : 460 cadres et agents Directions et services centraux (niveau national) du SE-CSR, et CSP, CIATGEN et IG de la PNC	Nombre des cadres et agents Directions et services centraux (niveau national) du SE-CSR, et CSP, CIATGEN et IG de la PNC formés.	8 847 068 976 FC Soit 2.994.540\$US
		A.1.2.2. Formation des cadres des Formations nationales spécialisées de LNI et UPI/HP de la PNC	R. A.1.2.2. : 40 cadres et agents des Formations nationales spécialisées de LNI et UPI/HP de la PNC	Nombre des cadres et agents des Formations nationales spécialisées de LNI et UPI/HP de la PNC	
		A.1.2.3 Formation des cadres et agents d'unités spécialisés, commissaires provinciaux, unités territoriales et locales (15 Nouvelles Provinces)	R. A.1.2.3. : 300 cadres et agents d'unités spécialisés, commissaires provinciaux, unités territoriales et locales sont formés.	Nombre de cadres et agents d'unités spécialisés, commissariats provinciaux, unités territoriales et locales sont formés	
	A.1.3. Gestion d'informations, des ressources et gouvernance interne	A.1.3.1. Recensement, identification et constitution de la base des données des policiers PNC	A.1.3.1. 100% d'Effectifs de la PNC connus et mise à jour régulièrement et 10.000 Policiers retraités	- Base des données des policiers de la PNC opérationnelle ; - Nombre d'audits effectués et rapportés ; - Nombre de policiers retraités	1 210 590 807 840 FC Soit 409 758 600 \$US
		A.1.3.2. Inventaire et gestion informatisée et régulière des ressources matérielles	A.1.3.2. 100% de ressources matérielles inventoriées et informatisées	- Ressources matérielles par catégories, connues et informatisées ;	
		A.1.3.3. Contrôle de la chaîne des dépenses	A.1.3.3. 100% d'opérations financières sont retracées et respectent les procédures	- Nombre d'audits internes effectués et rapportés ;	
	A.1.4. Réhabilitation et Construction de bâtiments de nouvelles structures de la PNC mises en place	A.1.4. Réhabilitation et Construction de 45 bâtiments	R.A.1.4. 45 Bâtiments sont réhabilités et construits	Nombre de bâtiments réhabilités et construits	1 112 667 940 713,6 FC Soit 376 613 844 \$US
	A.1.5. Equipements de bâtiments de nouvelles structures de la PNC mises en place	A.1. 5.Equipements de 45 bâtiments	R.A.1.5. 45 Bâtiments de nouvelles structures de la PNC équipés	- Equipements par catégories dotés aux bâtiments réhabilités et construits ;	
AXE 2 : PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE	A.2.1 Formation régulière des policiers	A.2.1.1 Formation initiale de 14.000 agents de police	R.2.1.1. 90.000 agents de police ont reçu une formation de base	- Nombre d'agents de police ayant suivi une formation de base ;	2 242 685 040 000 FC Soit 759 100 000 \$US
		A.2.1.2 Formation initiale accélérée de 21.000 agents de police en fonction	R.2.1.2. 21.000 agents de police en fonction ont reçu une formation accélérée de base	- Nombre d'agents de police en fonction ayant suivi une formation accélérée	
		A.2.1.3 Formation initiale des commissaires de police	R.2.1.3. 2.000 Brigadiers, 200 Commissaires, 400 commissaires de police et Commissaires supérieurs, à ACAPOL, 200 Inspecteurs IG-PNC, 250 Insp-Audit et Evaluation formés sont opérationnels	- Nombre des commissaires de police ayant suivi une formation	
		A.2.1.4 Formation spécialisée des policiers de la LNI et d'UPI/HP	R. 2.1.4. 10.000 policiers de la LNI et d'UPI/HP formés	- Nombre des policiers de la LNI et d'UPI/HP formés	

	A.2.2 DOTATION EN EQUIPEMENTS MODERNES DES UNITES ET POLICIERS DE LA PNC	A.2.2.1 Acquisition d'Equipements modernes et dotation d'unités	R.A.2.2.1. : UNITES et policiers de la PNC équipés en respect des TO-TD dans 26 Provinces/ComProv dotés en équipements modernes	-Nombre d'unités de PNC dotées ;	2 711 527 6 4 108,8 FC Soit 917.793.002 \$US
		A.2.2.2 Acquisition des Equipements modernes et dotation des policiers	R.A.2.2.2. : 200.000 POLICIERS PNC dotés en équipements modernes	-Nombre de policiers dotés;	
AXE 3: REDEVABILITE	A.3.1 Contrôle et évaluation de la gestion des ressources et qualité des services rendus	A.3.1. Contrôle de qualité de gestion des ressources humaines, matérielles et financières	R.A.3.1. Les ressources financières, matérielles et humaines sont contrôlées	-Nombre d'opérations de contrôle effectuées rapportées	14 371 678 800 FC Soit 4.864.500 \$US
	A.3.2 Respect de droits fondamentaux, DH et Protection des libertés individuelles et collectives	A.3.2.1 Sensibilisation des policiers au respect des droits fondamentaux, droits de l'homme et sur la protection des libertés individuelles et collectives	R.A.3.2.1. 164.500 Policiers environ sont sensibilisés sur le respect des droits fondamentaux, droits de l'homme et sur la protection des libertés individuelles et collectives	-Nombre des policiers sensibilisés sur le respect des droits fondamentaux, droits de l'homme et sur la protection des libertés individuelles et collectives	5 406 552 000 FC Soit 1.830.000 \$US
		A.3.2.2. Traitement des dossiers relatifs aux abus commis par les policiers au niveau provincial et national	R.A.3.2.2. 100% d'abus des policiers dénoncés traités conformément à la loi	-Nombre des dossiers relatifs aux abus commis par les policiers au niveau provincial et national traités à la satisfaction des victimes	
	A.3.3 Dialogue et partenariat police-population	A.3.3.1 Installation des 1046 CLSP et leurs Forums	R.A.3.3.1. 1046 CLSP et leurs forums sont installés et fonctionnent	-Nombre des CLSP et forums installés et fonctionnels	170 386 156 800 FC Soit 57.672.000 \$US
		A.3.3.2 Réalisation des projets communautaires conjoints Police-Population	R.A.3.3.2. Au moins 1046 projets communautaires de sécurité sont réalisés	-Nombre de projets communautaires réalisés	
	EVALUATION DE LA REFORME, COORDINATION, PLANIFICATION ET PARTENARIAT (transversale aux 3 axes stratégiques)	1. Evaluation de l'avancement et des résultats de la réforme	1.1. Evaluation de l'organisation et fonctionnement des structures (CIATGEN, COMPROV, UTer-Loc, IG-PNC et CSP)	R.1.1. 10 missions d'évaluation des structures réalisées	- 10 Rapports d'évaluation
1.2. Evaluation de la professionnalisation des policiers			R.1.2. 5 missions d'évaluation sur la professionnalisation réalisées	- 5 Rapports d'évaluation	
1.3. Evaluation de la redevabilité et des résultats			R.1.3. Services de la PNC améliorés et appréciés par la population	- Les services de la PNC appréciés par 70% de la population	
Coordination et partenariat		2.1. Organisation des concertations entre Parties prenantes impliquées	R.2.1. Interventions harmonisées et Responsabilités partagées entre parties prenantes	-Nombre de concertations tenues	
		2.2. Revues annuelles et programmation	R.2.2.4. Revue annuelle organisées	-Nombre de revues organisées	
		2.3. Planification stratégique (nouveau Plan d'action)	R.2.3. Plan d'Action validé	- Plan d'action validé	
TOTAL GLOBAL DU PROGRAMME DE LA REFORME DE LA POLICE NATIONALE CONGOLAISE					7 543 714 436 805,6 FC Soit 2.553.382.899 \$US

B. LA NATURE DES DEPENSES DE LA LOI

Le budget alloué à la réforme de la police couvre les dépenses d'investissement et du fonctionnement dans le cadre de sa mise en œuvre. Il résulte d'une planification cohérente, fruit d'une concertation étroite entre toutes les parties prenantes. La conduite de sa gestion est confiée à des responsables publics dont la responsabilité pécuniaire et pénale est clairement engagée. Un contrôle régulier, interne et externe, de l'emploi des moyens et un suivi permanent à tous les niveaux, sur base d'indicateurs de résultats seront assurés facilitant en temps réel en vue de l'atteinte des résultats dans les différents domaines techniques, opérationnels, financiers et administratifs.

Un meilleur suivi budgétaire de cette Loi de programmation exige un rapport détaillé sur son exécution qui sera présenté chaque année par le gouvernement au Parlement au moment du dépôt du projet de loi de finances contenant la tranche annuelle de la présente loi.

A travers cette loi, l'État s'engage à trouver les ressources nécessaires permettant d'atteindre les résultats y visés. Ces ressources couvrent notamment les nouvelles acquisitions pour les dotations organiques des unités, des écoles, la construction de plusieurs infrastructures et le fonctionnement de l'ensemble des activités liées à la mise en œuvre du Plan d'Action Quinquennal de la Réforme de la Police de 2026 à 2030 /PAQ-2.

En application des dispositions pertinentes de la Loi N°11/013 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques (LOFIP 2011) notamment en ces articles 36 et 37 et pour un meilleur suivi budgétaire, il convient de procéder à la répartition des activités par nature. La diversité dans la nature des dépenses prévues par cette loi concourt à l'atteinte des résultats visés.

Ainsi, la PNC qui, sur la période 2026-2030, bénéficiera d'importants moyens financiers et matériels, devra non seulement veiller à leur maintenance de façon régulière, mais aussi axer ses efforts sur le renforcement des structures de mise œuvre, la formation, la redevabilité ainsi que l'opérationnalité de ses unités et services.

A cette fin, la répartition des dépenses courantes au profit du personnel, des prestations, des interventions et autres transferts évolueront au cours de l'exécution de la présente loi comme suit :

a. Les dépenses de personnel

Dans le cadre de la modernisation de la rémunération du policier, outre l'organisation et l'opérationnalisation de la chaîne de paiement ainsi que la mise en place d'un organe de contrôle de la chaîne de paiement, un décret du premier ministre fixe une nouvelle grille salariale pour le policier. L'application de cette grille est une condition sine qua non pour la réussite de la réforme de la police. Bien que travaillant avec des moyens adéquats, le policier ne saurait remplir efficacement ses missions sans une rémunération décente lui permettant de faire face à ses charges sociales.

Nonobstant cette réalité, les dépenses du personnel, surtout liées à la retraite, dans le cadre de la présente loi portent aussi sur des primes non permanentes pour la mise en œuvre de la réforme de la police.

Les montants évolueront comme suit :

372 254 400 FC, soit 126.000 \$us en 2026;

372 254 400FC, soit 126.000 \$us en 2027;

561 028 742 400 FC, soit 189.896.000 \$us en 2028 ;

561 028 742 400 FC, soit 189 896 000 \$us en 2029 ;

372 254 400 FC, soit 126.000 \$us en 2030.

Les dépenses de personnel sont évaluées à **1 123 174 248 000 FC**, soit **380 170 000 \$us** pour la durée de la présente loi. Ces montants prennent en compte les indemnités de sortie et de rapatriement, c'est-à-dire de « **retraite** », pour **1 121 312 976 000 FC**, l'équivalent de **379 540 000 \$us**, et concernent les policiers atteints par la limite d'âge, soit 10.000 policiers dont 5.000 policiers en 2028 et 5.000 policiers en 2029.

Le tableau ci-dessous donne les détails des dépenses du personnel.

Tableau 2 : Ventilation des dépenses du personnel

DEPENSES DU PERSONNEL	2025	2026	2027	2028	2029	190 400 000 \$us
3440. Primes et indemnités non permanentes	372 254 400FC	372 254 400FC	372 254 400FC	372 254 400FC	372 254 400FC	1 861 272 000FC
	126.000 \$us	126.000 \$us	126.000 \$us	126.000 \$us	126.000 \$us	630.000 \$us
3450. Indemnité de rapatriement, de mutation, d'installation	0 FC	0 FC	0 FC	0 FC	0 FC	0 FC
	0 \$us	0 \$us	0 \$us	0 \$us	0 \$us	0 \$us
3460. Indemnité de sortie : RETRAITE		0 FC	560 656 488 000 FC	560 656 488 000FC		1 121 312 976 000 FC
		0 \$us	189.770.000 \$us	189 770 000 \$us	0 \$us	379 540 000 \$us
TOTAUX	372 254 400 FC	372 254 400 FC	561 028 742 400 FC	561 028 742FC	372 254 400FC	1 123 174 248 000FC
	126.000 \$us	126.000 \$us	189 896 000 \$us	189 896 000 \$us	126.000 \$us	380 170 000 \$us

b. Les dépenses de prestation

Les dépenses de prestation sont évaluées à **2 663 765 748 170,4 FC**, soit **901 626 641 \$US**, réparties comme suit :

619 576 825 800 FC, soit 209 713 250 \$US en 2026 ;
 542 076 121 634,4 FC, soit 183 480 951 \$US en 2027 ;
 544 055 052 614,4 FC, soit 184 150 776 \$US en 2028 ;
 486 325 781 174,4 FC, soit 164 610 676 \$US en 2029 ;
 471 731 966 947,2 FC, soit 159 670 988 \$US en 2030.

Elles se répartissent comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Ventilation des dépenses de prestation

5. DEPENSES DE PRESTATION	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
51. Communication, système d'information	44 640 984FC	44 640 984FC	44 640 984FC	44 640 984FC		178 563 936FC
	15.110 \$us	15.110 \$us	15.110 \$us	15.110 \$us	0 \$us	60.440 \$us
52. Publicité, Communiqué, Impression, Reproduction, Reliure	14 131 967 647,20 FC	739 672 447,2 FC	739 672 447,2 FC	518 092 447,2 FC	189 081 600 FC	16 318 486 588,8 FC
	4 783.363 \$us	250.363 \$us	250.363\$us	175.363\$us	64.000 \$us	5.523.452\$us
55. Entretien et Réparation de Matériels et d'Equipements	5 908 800 000FC	5 908 800 000FC	5 908 800 000FC	5 908 800 000FC	6 529 188 547,2FC	130 164 388 547,2FC
	2.000.000\$us	2.000.000\$us	2.000.000\$us	2.000.000\$us	2.209.988 \$us	10.209.988 \$us
58. Autres services	599 491 417 168,8 FC	535 583 008 203,25 FC	537 361 939 183,2 FC	479 854 247 743,2FC	465 013 696 800 FC	2 617 104 309 098,4 FC
	202 914 777 \$us	481 215 478 \$us	175 248 303 \$us	156 571 203 \$us	153 102 000 \$US	885 832 761 \$us
TOTAUX	619 576 825 800FC	542 076 121 634,4 FC	544 055 052 614,4 FC	486 325 781 174,4 FC	471 731 966 947,2 FC	2 663 765 748 170,4 FC
	209 713 250 \$us	183 480 951 \$us	184 150 776 \$us	164 610 676 \$us	159 670 988 \$us	901 626 641 \$us

c. Les transferts et interventions de l'Etat

Les transferts et interventions se subdivisent en indemnité pour préjudice subi du fait de l'Etat ou de la fonction et des frais funéraires. Le montant total de cette nature est de **49 988 448 000 FC**, soit **16.920.000\$US** et se répartit comme suit :

9 997 689 600 FC, soit 3 384 000 \$us en 2026 ;
 9 997 689 600 FC, soit 3 384 000 \$us en 2027 ;
 9 997 689 600 FC, soit 3 384 000 \$us en 2028 ;
 9 997 689 600 FC, soit 3 384 000 \$us en 2029 ;
 9 997 689 600 FC, soit 3 384 000 \$us en 2030.

Les transferts et interventions de l'Etat se présentent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Ventilation des transferts et interventions de l'Etat

6. TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
6633. Subventions aux Entreprises du portefeuille et Etablissements publics	9 997 689 600 FC	9 997 689 600 FC	9 997 689 600 FC	9 997 689 600 FC	9 997 689 600 FC	49 988 448 000 FC
	3 384 000 \$us	3 384 000 \$us	3 384 000 \$us	3 384 000 \$us	3 384 000 \$us	16.920.000 \$us

Les dépenses liées à la formation sont financées à partir des titres budgétaires « DEPENSES DE PRESTATION » et « TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT ». Elles constituent la part affectée au fonctionnement courant indépendamment des équipements et des infrastructures.

Afin de mieux individualiser dès l'année 2026, les différentes ressources et emplois concourant au fonctionnement optimal de l'ensemble de ces activités, des aménagements sont faits relativement à la nomenclature budgétaire en relation avec les Ministères du budget et des finances.

d. Les dépenses d'équipements (policiers et Unités de police)

Toutes les activités concourant aux équipements des policiers dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, sont répertoriées dans cette nature. Le montant global demandé dans le cadre de la présente loi pour ce volet est de **3 052 973 727 355,2 FC**, soit **1 033 365 058 \$US** réparti comme suit :

718 982 784 000 FC, soit 243 360 000 \$US en 2026 ;
 800 995 199 676 FC, soit 271 119 415 \$US en 2027 ;
 806 009 891 877,6 FC, soit 272 816 779 \$US en 2028 ;
 707 429 756 428,8 FC, soit 239 449 552 \$US en 2029 ;
 19 556 095 372,8 FC, soit 6 619 312 \$US en 2030.

La ventilation des dépenses d'équipements se présentent comme suit :

Tableau 5 : Ventilation des dépenses d'équipements

TITRE - 7. EQUIPEMENTS	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
7610. Equipements matériels, informatiques, mobiliers de bureau et charroi automobile	44 552 352 000FC 15 080 000 \$US	126 564 767 676 FC 42 839 415 \$US	126 409 070 796 FC 42 786 715 \$US	28 778 591 774,4 FC 9 740 926 \$US	17 445 732 000 FC 5.905.000 \$US	343 750 514 246,4 FC 116 352 056 \$US
7710. Equipements policiers (militaires)	674 430 432 000 FC 228 280 000 \$us	674 430 432 000 FC 228 280 000 \$us	679 600 821 081,6 FC 230 030 064 \$us	678 651 164 654,4 FC 229 708 626 \$us	2 110 363 372,8 FC 714312 \$us	2 709 223 213 108,8 FC 917 013 002 \$us
TOTAUX	718 982 784 000 FC 243 360 000 \$US	800 995 199 676 FC 271 119 415 \$US	806 009 891 877,6 FC 272 816 779 \$US	707 429 756 428,8 FC 239 449 552 \$US	19 556 095 372,8 FC 6 619 312 \$US	3 052 973 727 355,2 FC 1 033 365 058 \$US

e. Les dépenses de construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage

Les dépenses de construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage s'élèvent à **630 321 240 000 FC**, soit **213 350 000 \$us** et sont réparties comme suit :

182 877 360 000 FC, soit 61 900 000 \$US en 2026 ;
 216 705 240 000 FC, soit 73 350 000 \$US en 2027 ;
 147 129 120 000 FC, soit 49 800 000 \$US en 2028 ;
 66 474 000 000 FC, soit 22 500 000 \$US \$us en 2029 ;
 17 135 520 000 FC, soit 5 800 000 \$US en 2030.

Les dépenses de construction sont ventilées comme suit :

Tableau 6 : Ventilation des dépenses de construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage

TITRE 8. CONSTRUCTION, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGES	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
8110. Construction d'édifices, d'immeubles	182 877 360 000FC 61 900 000 \$us	216 705 240 000FC 73 350 000 \$us	147 129 120 000FC 49 800 000\$us	66 474 000 000FC 22 500 000 \$us	17 135 520 000FC 5 800 000 \$us	630 321 240 000FC 213 350 000 \$us
TOTAUX	182 877 360 000FC 61 900 000 \$us	216 705 240 000FC 73 350 000 \$us	147 129 120 000FC 49 800 000\$us	66 474 000 000FC 22 500 000 \$us	17 135 520 000FC 5 800 000 \$us	630 321 240 000FC 213 350 000 \$us

L'insuffisance des moyens consacrés à l'entretien des matériels remet en question la capacité opérationnelle actuelle de la PNC. Le renforcement de cette capacité passe obligatoirement par une remise à niveau des installations et des équipements ou des acquisitions éventuelles, l'entretien courant non compris.

L'effort important à consentir pour la remise à niveau des différents parcs ou de nouvelles acquisitions, occupe dès lors une proportion significative des ressources consacrées à la réforme de la police.

Les dotations inscrites en dépenses d'investissement devront comprendre d'une part les équipements (nouvelles acquisitions) et d'autre part les constructions et les réhabilitations.

Les crédits de fonctionnement ne pouvant suffire, il importe que l'entretien intégré aux dépenses de prestation soit inscrit en investissement.

En somme, les dépenses de fonctionnement et d'investissement se présentent comme suit :

Tableau 7 : Ventilation des dépenses d'investissement et de fonctionnement par année

TITRE 8. CONSTRUCTION, REFECTION, REHABILITATION, ADDITION D'OUVRAGES	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
8110. Construction d'édifices, d'immeubles	182 877 360 000FC 61 900 000 \$us	216 705 240 000FC 73 350 000 \$us	147 129 120 000FC 49 800 000\$us	66 474 000 000FC 22 500 000 \$us	17 135 520 000FC 5 800 000 \$us	630 321 240 000FC 213 350 000 \$us
TOTAUX	182 877 360 000FC 61 900 000 \$us	216 705 240 000FC 73 350 000 \$us	147 129 120 000FC 49 800 000\$us	66 474 000 000FC 22 500 000 \$us	17 135 520 000FC 5 800 000 \$us	630 321 240 000FC 213 350 000 \$us

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PROPORTION PAR ANNEE				
	MONTANTS EN FC				
	2026	2027	2028	2029	2030
DEPENSES DU PERSONNEL	372 254 400 FC 126.000 \$us	372 254 400 FC 126.000 \$us	561 028 742 400 FC 189 896 000 \$us	561 028 742FC 189 896 000 \$us	372 254 400FC 126.000 \$us
DEPENSES DE PRESTATIONS	619 576 825 800FC 209 713 250 \$us	542 076 121 634,4 FC 183 480 951 \$us	544 055 052 614,4 FC 184 150 776 \$us	486 325 781 174,4 FC 164 610 676 \$us	471 731 966 947,2 FC 159 670 988 \$us
TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	9 997 689 600 FC 3 384 000 \$us	9 997 689 600 FC 3 384 000 \$us	9 997 689 600 FC 3 384 000 \$us	9 997 689 600 FC 3 384 000 \$us	9 997 689 600 FC 3 384 000 \$us

Toutes les estimations faites dans le cadre de la présente Loi sont faites conformément aux Lois en vigueur.

CONCLUSION

La République Démocratique du Congo, pays en conflit, mais confronté à la persistance des groupes armés, a besoin de renforcer son autorité en tant qu'Etat sur l'ensemble de son territoire. C'est pourquoi, elle s'est résolument engagée dans la réforme du secteur de sécurité dont celle de la Police. Pour celle-ci, l'objectif est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens avec efficacité et professionnalisme. C'est dans ce cadre qu'une première loi de programmation 2014-2017 était votée au Parlement et promulguée par le Président de la République en 2013 pour permettre de financer un ensemble d'actions alors contenues dans le Plan d'Action Quinquennal 2012 - 2016(PAQ-1). Cependant, les crédits budgétaires que cette loi prévoyait, n'avaient pas été pris en compte par les différentes lois de finances de la période qu'elle couvrait. Il s'en est suivi une léthargie dans la mise en œuvre de la réforme.

L'heure est à la redynamisation de la réforme de la Police avec cette volonté politique exprimée par le Gouvernement. Cependant, les crédits alloués au travers des Lois de Finances n'ont pas été exécutés de 2020 à ce jour comme prévu. Bien plus la réforme de la Police n'est pas encore inscrite parmi les réformes institutionnelles.

Pour que la réforme de la police nationale congolaise produise les résultats et changements attendus prévus au deuxième Plan d'Action Quinquennal actualisé (PAQ-2) pour 2026 à 2030, notamment le renforcement des structures de la police, le développement des infrastructures, le rajeunissement de ses effectifs en passant par le dégagement (retraite), la formation, l'équipement, qui prennent la grande partie des fonds, il est impérieux de disposer de ressources suffisantes. Tout cela ne suffirait pas si une bonne politique sociale, visant l'amélioration des conditions de vie des policiers notamment par une rémunération décente, n'est pas mise en œuvre.

Par ailleurs, la politique d'équipement déjà entamée, la formation et la construction d'infrastructures engagées doivent être poursuivies et complétées par des mesures rigoureuses de maintenance des matériels acquis.

Les budgets des années pris en compte par la présente loi de programmation sont réparties comme suit :

1 281 912 239 640 FC, soit 433 899 350\$us en 2026 ;
1 314 892 549 550,4 FC, soit 445 062 466 \$us en 2027 ;
1 922 320 217 810,4 FC, soit 650 663 491 \$us en 2028 ;
1 739 582 042 548,8 FC, soit 588 810 602 \$us en 2029 ;
534 566 163 873,6 FC, soit 180 938 994 \$us en 2030.

Les ressources mobilisées au travers de cette loi couvriront les activités prévues dans les trois axes stratégiques du Plan d'Action Quinquennal de la Réforme de la Police auquel elle s'applique.

C'est là l'effort à consentir par l'Etat Congolais pour la mise en œuvre de la réforme de la police. Le présent le recommande et l'avenir l'exige pour le renforcement de l'autorité de l'Etat et la sauvegarde de la paix sans laquelle le développement durable de la République Démocratique du Congo n'est envisageable.

Annexe III : Matrice des résultats et des activités budgétisées du plan d'action quinquennal de la réforme de la Police/PAQ-2 : 2026 a 2030

Plan d'Action Quinquennal (PAQ-2) de la Réforme de la Police 2026-2030									
BUDGETISATION DES ACTIVITES PAQ-2 sur 5 Ans 2026 à 2030									
Stratégie A : CADRE INSTITUTIONNEL RENFORCE									
Volet A.1. Consolidation de la mise en place des structures et Appropriation de la Reforme									
RESULTAT - A.1. : 100% des textes législatifs et réglementaires relatifs à la Réforme connus, respectés et appliqués et ceux restants élaborés et signés ;									
PRODUITS ET ACTIONS-CIBLES	ACTIVITES	BUDGET 2026 – 2030					TOTAL En \$us	LIBELLE DE DEPENSES BUDGETAI RES	
		COUT 2026	COUT 2027	COUT 2028	COUT 2029	COUT 2030			
A.1.1. Les textes législatifs et réglementaires (liés à l'application Loi organique et Statuts du policiers) restant élaborés et transmis au Gouvernement : Conception et élaboration des textes légaux et réglementaires de mise en application de la Loi et du Statut du policier : - Liste des textes réglementaires en attente d'être signés ; - Liste des textes réglementaires transmis au Ministère de l'intérieur et sécurité en instance de traitement pour des orientations éventuelles ; - Liste des textes légaux et réglementaires restants à élaborer établi (34 textes y compris les textes exprimés en urgence/voir Activités et taches) ; Y compris les textes réglementaires de l'académie et des écoles de police ; - Renforcement technique des capacités des Groupes de travail du SE-CSRП dans le processus d'élaboration des textes et appui aux concertations avec les services de la PNC ; - Suivi et Plaidoyer sur l'adoption et signature des textes au MIS, au Gouvernement et au Parlement.	A.1.1.1	Constitution de la liste des textes légaux et réglementaires restants et priorisation ;							
	A.1.1.2	Suivi pour l'adoption et/ou signature des textes légaux et réglementaires déjà transmis au MIS et au Gouvernement.							
	A.1.1.3	Analyse thématique des contenus à donner par les Groupes de travail/GT spécialisés du SE-CSRП (Appui technique et logistique).	16.000	16.000	16.000	16.000	16.000	80.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.1.4	Séances d'analyse institutionnelle et de concertation avec les structures PNC concernées ; Y compris amendement texte organisation et fonctionnement IG-PNC	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	20.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.1.5	Formulation Projets de textes légaux et réglementaires ;							
	A.1.1.6	Echanges en plénière (PNC, SE/CSRП et autres Parties P.) et validation des Projets des textes ; Y compris Atelier d'amendement texte organisation et fonctionnement IG-PNC	16.000	16.000	16.000	16.000	16.000	80.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.1.7	Finalisation et Transmission des textes au MIS par le SE/CSRП ;							
	TOTAL / A.1.1.	36.000	36.000	36.000	36.000	36.000	180.000		

A.1.2. Textes législatifs et réglementaires adoptés, signés : - Analyse et adoption des textes ; - Signature des textes légaux et réglementaires de mise en application de la Loi Organique, de la loi et du statut du policier	A.1.1.1	Organisation des séances de travail avec les Experts du MIS et du Gouvernement : séances pour 50 textes restants sur 5 ans (séance de 15 ExpertsX100\$=1500\$), soit 10textes/an	15.000	15.000	15.000	15.000	15.000	75.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.1.2	Organisation des rencontres et séances de plaidoyer pour l'adoption et la signature des textes avec l'appui de la société civile (3/An de 50 pers pour 2000X3) ;	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	30.000	Prestations/ Autres services (58)
TOTAL / A.1.2.			21.000	21.000	21.000	21.000	21.000	105.000	
A.1.3. Textes de la réforme vulgarisés et connus par 70% des policiers, autorités politico-adm. et organisations de la société civile - Etablissement Liste des textes légaux et réglementaires promulgués et signés à diffuser ; - Vulgarisation des lois adoptées et promulguées et textes signés ; - Elaboration et diffusion des Recueils des textes légaux et réglementaires ;	A.1.3.1.	Organisation des séances d'échange et atelier sur les recueils des textes (Atelier de 3jrs X 50ersX70)	-	6.375	-	-	-	6.375	Prestations /Autres services (58)
	A.1.3.2.	Formulation, impression et vulgarisation des Recueils des textes : 15 Recueils de textes de 5.000Exemplaires chacun à diffuser, 5000X5\$=15.000/RecueilX5/An sur 3 ans ;	75.000	75.000	75.000	-	-	225.000	Prestations/ Impression, reproduction (52)
	A.1.3.4.	Missions de suivi-Evaluation du SE-CSRП sur l'application et amendements des textes au sein de la PNC dans les 26 provinces (2 missions sur 5 ans)	-	52.000	-	52.000	-	104.000	Prestations/ Autres services (58)
TOTAL / A.1.3.			75.000	133.375	75.000	52.000	0	335.375	
A.1.4.70% de policiers et autorités maitrisent les enjeux et veillent au respect de la réforme (Communication et sensibilisation), la protection des enfants et lutte contre les violences sexuelles (VS) : - « STRATEGIE DE COMMUNICATION SUR LA REFORME »	A.1.3.1.	Atelier de validation de la « Stratégie de communication sur les enjeux de la réforme de la police et sur la lutte contre les Violences Sexuelles et la protection de l'enfant (PEPVS) » ;	14.340	-	-	-	-	14.340	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.2.	Elaboration des modules de formation des sensibilisateurs sur la vision, les axes et enjeux de la réforme, le PEPVS, ainsi que sur les techniques de sensibilisation.	8.360	-	-	-	-	8.360	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.3.	Atelier de validation des modules de formation des sensibilisateurs	11.190	-	-	-	-	11.190	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.4.	Lancement de la campagne de Sensibilisation sur les enjeux de la réforme par le CSRP	9.550	-	-	-	-	9.550	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.5.	Atelier Nat des Com Prov, Directeurs, Chefs/services centraux et formations nationales spécialisées (sensibilisateurs principaux) à Kinshasa	64.600	-	-	-	-	64.600	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.6.	Atelier national de formation des Sensibilisateurs-vulgarisateurs et correspondants SICOP sur les enjeux de la réforme, la collecte des informations et suivi ;	63.110	-	-	-	-	63.110	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.7.	Ateliers provinciaux des correspondants SICOP et sensibilisateurs-vulgarisateurs locaux (26 ateliers provinciaux : 6.324/Atelier loc)	164.424	-	-	-	-	164.424	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.8.	Dîner d'échange avec les parlementaires	-	4.100	4.100	4.100	4.100	16.400	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.9.	Atelier national d'information des acteurs des Médias à Kinshasa (4 ateliers-Acteurs /Médias sur 4 Ans	-	2.900	2.900	2.900	2.900	11.600	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.10.	Elaboration d'outils et supports de Communication	12.000	-	-	-	-	12.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.11.	Production - Impression et Diffusion d'outils et supports de communication : 14 outils & supports /4 ans	111.363	111.363	111.363	111.363	-	445.452	Prestations/ Impression, reproduction (52)
	A.1.3.12.	Organisation des Campagnes de sensibilisation et de vulgarisation dans les 26Provinces (26X6.262=162.812)	40.703	40.703	40.703	40.703	-	162.812	Prestations/ Autres services (58)

	A.1.3.13. Publication Bulletin Réforme de la Police (1 Bulletin=3.500X4/An)	14.000	14.000	14.000	14.000	14.000	70.000	Prestations/ Impression, reproduction (52)
	A.1.3.14. Organisation de la Journée d'échange et de réflexion sur la condition de la femme dans la PNC (1journée d'échange chaque année/5ans)	4.200	4.200	4.200	4.200	4.200	21.000	Prestations /Autres services (58)
	A.1.3.16. Organisation des journées portes-ouvertes (2 journées portes-ouvertes)	-	5.000	-	5.000	-	10.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.3.17. Mise en place du système d'information au niveau du CiatGen et des CiatProv (Intranet et site) ;	15.000	15.000	15.000	15.000	-	60.000	Prestations/ Communication, système d'information (51)
	TOTAL / A.1.4.	532.840	197.266	192.266	197.266	25.200	1.144.838	
A.1.5. Organisation et fonctionnement des structures respectés et optimisés : - Contrôle par l'IG/PNC de l'application des textes par le personnel de la Police ; - Suivi-Evaluation de l'organisation et du fonctionnement des structures (mises en place par le SE-CSRP) ; - Appui au Suivi et monitoring permanent de la PNC / DEP	A.1.5.1. Missions de contrôle-qualité de l'IG et SE-CSRP : 1 Mission de contrôle-qualité IG-PNC/ An sur l'application des textes dans 26 provinces) ;	52.000	52.000	52.000	52.000	52.000	260.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.5.2. Missions de suivi-Evaluation de l'organisation et fonctionnement des structures de la PNC par le SE-CSRP : les 26 Provinces/CiatProv et au CiatGen	52.000	52.000	52.000	52.000	52.000	260.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.5.3. Mission de suivi-évaluation et monitoring de la PNC par la DEP dans les 26 Prov : 1 Mission de suivi-évaluation et monitoring de la PNC par la DEP dans les 26 Prov /an	52.000	52.000	52.000	52.000	52.000	260.000	Prestations/ Autres services (58)
	TOTAL / A.1.5.	156.000	156.000	156.000	156.000	156.000	780.000	
A.1.6. Concertations permanentes entre les structures de mise en œuvre de la réforme assurées : - Accompagnement et appui-conseil du SE/CSRP (GT-Expertises) aux 11 Directions-Services-Formation Nat) ; - Concertations spécifiques SE/CSRP, CiatGen et PTF sur les Actions spécifiques et l'avancement de la Réforme au sein de la PNC.	A.1.6.1. Séances de travail (1/mois - Directions et services), soit 12 Structures : Concertations/mois de 15 Pers X12 : 300\$us X 12=3.600.	3.600	3.600	3.600	3.600	3.600	18.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.6.2. Séances de travail SE-CSRP (GT/ Directions et services (1/Trimestre/Directions et services et GT SE/CSRP) soit 12 Structures : 1 Concertations/mois de 45 Pers X12 : 900\$us X 4=3.600.	3.600	3.600	3.600	3.600	3.600	18.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.6.3. Concertations trimestrielles spécifiques SE/CSRP et PTF sur les Actions spécifiques : 4 Concertations de 20pers/An : 400\$us X4=1.600.	1.600	1.600	1.600	1.600	1.600	8.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.1.6.4. Appui aux structures de mise en œuvre (Voir Coordination et suivi-évaluation de la mise en œuvre – Volet C.4.).							
	TOTAL / A.1.6.	8 800	8 800	8 800	8 800	8 800	44 000	
TOTAL - Volet A.1. Consolidation de la mise en place des structures et Appropriation de la Reforme		829 640	552 441	489 066	471 066	247 000	2 589 213	

Volet A.2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES

RESULTAT - A.2. : 70% de structures sont renforcées, organisées et performantes dans l'accomplissement des missions leur assignées

Indicateurs de résultat :

Nombre des Directions et Services centraux, formations nationales spécialisées et commissariats provinciaux renforcés et performants dans l'accomplissement des missions leur assignées ;

A.2.1. 70% des cadres, des Directions et Services centraux, formations nationales spécialisées et commissariats provinciaux, - 80% cadres et Agents des Unités spécialisées formés dans l'accomplissement des missions leur assignées ; • Formation spécialisée des personnels de : - Directions et Services centraux du CiatGen à Kinshasa : SGEI, DEP, SJC, PTS, TRANSCOM, DBF (dépenses publiques), PCR, ... - DRH (Catalogue d'emplois, chaine GRH) ; - DBF : sur procédures d'exécution du budget dans les 26 provinces et les grandes unités, pour l'ensemble du Réseau Budgétaire et commandants d'unités ; sur le respect des textes, des procédures budget-finances et des rubriques budgétaires ; sur Formation des auditeurs internes ; - DLOG : sur les procédures logistiques... ; services de l'intendance ; - PEPVS ; - DGEF et son personnel ; - Police Judiciaire ; - Police de Circulation Routière/PCR ; - Ciat Urbains et Territoriaux (gestion des infrastructures) - Capacités d'exploitation du système intégré des Transmissions - I.G. /PNC dans les 4 mécanismes et la mise en œuvre du progiciel LGBF dans les unités - PNC : formations Droits Humains ; - Plan de mesure de Performance des structures de la PNC - CSP /Conseil Supérieur de la Police (avis sur les formations liées aux missions/réglementations générales, les formations au sein de la PNC, les effectifs, la discipline et carrière, la rémunération des policiers, l'élaboration de la politique nationale de sécurité intérieure, les nominations et avancements en grade), soit 5 thématiques	A.2.1.1. Analyse des besoins et élaboration des Tdrs de la Formation (séances/structure : 20persX4X10=800) ;							
	A.2.1.2. Elaboration du Programme et modules de formation par Structure-cible (1.500) ;							
	A.2.1.3. Organisation des séances de formation et de renforcement des capacités (4 séances/mois sur 10 mois/structure : 4 x 10, soit 40 x 15pers x 10, soit 6.000+4.000/1Formateur externe = 10.000) ;							
	A.2.1.4. Appui aux activités formatives de mise en application (application pratique spécifiques : 15.000) et voyages d'étude et échanges (14.000) ;							
	A.2.1.5. Production d'outils spécifiques (DGEF, DEP, DBF, DRH, PEVSDH.../ voir liste des outils et documents à produire pour la PNC), soit 5.000/Struct; N.B.: coût voir A.2.2.							
	A.2.1.6. Synergies d'accompagnement et d'appui-conseil du SE/CSRP aux Structures PNC : Accompagnement et appui-conseil des Experts SE/CSRP/GT : 80/moisX12=960/Structure ;							

	A.2.1.7. Plan de mesure de Performance des structures de la PNC (soit/structure : 5X3jrsX100 =1.500) ;							
	A.2.1.8. Suivi des indicateurs de performance des Structures.							
	Total/Structure : 34.760\$+14.000\$=48.000\$, pour 24 structures renforcées sur 5 Ans (4 sur An1, 5 par An pour An 2 à An5)	192.000	240.000	240.000	240.000	240.000	1.152.000	Prestations /Autres services (58)
	A.2.1.9. Appui et Renforcement technique des capacités des Groupes de travail du SE/CSR (4Experts/GT X 7/An, soit 4.000X12X7= 336.000.	67.200	67.200	67.200	67.200	67.200	336.000	Prestations /Autres services (58)
- Formation des Cadres des Formations Nationales spécialisées à Kinshasa : LNI, UPI/HP ; - Plan de mesure de Performance des Formations Nationales spécialisées de la PNC.	A.2.1.10. Formation des Cadres des Formations Nationales spécialisées à Kinshasa : LNI, UPI/HP et Elaboration du Plan de mesure des performances (Coût idem A.2.1.1 jusqu' à A.2.1.8) ;	-	48.000	-	48.000	-	96.000	Prestations /Autres services (58)
Formation des Cadres (et plan opérationnel) de CSP et de la DEP et accompagnement dans la mise en œuvre de ses missions; Plan de mesure de Performance CSP et DEP.	A.2.1.1 jusqu' à A.2.1.8) X 2 ;	48.000	48.000	-	-	-	96.000	Prestations /Autres services (58)
- Formation des Cadres des 15 commissariats provinciaux (nouvelles Provinces)	A.2.1.11. Formation des Cadres des 15 Commissariats provinciaux/15 nouvelles Provinces (Coût / Formation cadres Compo : 10.000)	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	150.000	Prestations /Autres services (58)
- Renforcement des capacités du SE/CSRP en planification, suivi-évaluation et en communication	A.2.1.12. Renforcement des capacités du SE/CSRP en planification, suivi-évaluation et en communication.	39.100	-	-	-	-	39.100	Prestations /Autres services (58)
- Elaboration du Plan annuel de mesure de Performance des structures de la PNC.	A.1.2.13. Atelier des priorisations des activités annuelles et élaboration du Plan de mesure de Performance des structures de la PNC (Atelier de 60 personnes pendant 3 jours : 60X70\$usX3= 12.600/An) ;	12.600	12.600	12.600	12.600	12.600	63.000	Prestations /Autres services (58)
	A.1.2.14. Rencontres trimestrielles de Suivi des indicateurs de performance des structures PNC (Rencontres trimestrielles : 30X20X1jr=600X4=2.400/An).	2.400	2.400	2.400	2.400	2.400	12.000	Prestations /Autres services (58)
	TOTAL / A.2.1.	391.300	448.200	352.200	400.200	352.200	1.944.100	
A.2.2. 80% d'outils et documents de travail pour l'exercice des missions des structures produits et disponibles à la Police : - Finalisation et revisitations des Outils conçus au SE/CSRP pour la Police (Liste) - Publication et multiplication-distribution des documents de travail	A.2.2.1. Séances d'analyse de finalisation/ revisitations des outils (20 OUTILS et Doc à finaliser : Séance de 15persX100=1500/ Outil/Doc de travail)	7.500	7.500	7.500	7.500	-	30.000	Prestations /Autres services (58)
	A.2.2.2. Obtention de « Dépôt-Légal » : 20X22\$=440\$us	110	110	110	110	-	440	Prestations/ Communication, système d'information (51)
	A.2.2.3. Impression des outils produits et distribution (Publication et multiplication-distribution des Outils/documents de travail : 5.000X5=25.000)	125.000	125.000	125.000	125.000	-	500.000	Prestations/ Impression, reproduction (52)
	TOTAL / A.2.2.	132.610	132.610	132.610	132.610		530.440	
A.2.3. 80% du personnel du SE/CSRP et de la DEP renforcés en capacités : - Formations diverses Voyages d'étude et échange d'expériences	A.2.3.1. Identification et programmation annuelle (Formations diverses : 10 sur 5Ans de coût de 20.000\$us) ;	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	100.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.2.3.2. Identification des Formateurs et/ou d'organismes de formation ;							
	A.2.3.3. Organisation des formations et voyages d'études et d'échanges (2 / An de 10pers pour 10jrs (6.000X7) : 42 / VoyX2=84.000/An).	84.000	84.000	84.000	84.000	84.000	420.000	Prestations/ Autres services (58)
	TOTAL / A.2.3.	104.000	104.000	104.000	104.000	104.000	520.000	
	TOTAL-Volet A.2. Renforcement des capacités des structures	627.910	684.810	588.810	636.810	456.200	2.994.540	

Volet A.3. : GESTION D'INFORMATIONS, DES RESSOURCES ET GOUVERNANCE INTERNE

RESULTATS – A.3. : 100% d'Effectifs de la PNC, ressources matérielles et financières maîtrisés et gérés rationnellement

Indicateurs de résultat: Nombre et liste des effectifs PNC et ressources matériels et financières connus, gérés et informatisés.

A.3.1. 100% Policiers actifs, inactifs et personnel administratif connus Elaboration et actualisation des listes des policiers : - La liste finale des policiers actifs, - Liste des policiers inactifs et - Liste du personnel administratif après traitement des données issues des collectes ;	A.3.1.1. Finalisation et traitement des données quantitatives et qualitatives des policiers à la DRH (Travaux : quantitatives : 30H/jr X 150=4.500).	4.500	-	-	-	-	4.500	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.1.2. Règlement des contentieux découlant des opérations de la collecte des données des Policiers : Contentieux réglés	22.300	22.300	22.300	22.300	22.300	111.500	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.1.3. Délivrance des cartes sécurisées, à puces personnalisées, au personnel de la PJ et Policiers régularisés, soit 250.000 y compris 32.000 PJ (reliques 2015) + Acquisition des lecteurs	4.500.000	-	-	-	-	4.500.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.1.4. Missions pour délivrance des cartes dans 26 Provinces	78.000	-	-	-	-	78.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.1.5. Constitution de la base des données pour vérification et renseignement sur la carrière et les compétences des policiers.	39.500	-	-	-	-	39.500	Prestations/ Autres services (58)
TOTAL / A.3.1.		4.644.300	22.300	22.300	22.300	22.300	4.733.500	
A.3.2. Regroupement de la Police Judiciaire parachevé - Nomination aux grades de police de tous les cadres et agents de l'ex-PJP ayant opté pour la carrière policière ; Affectation des personnels nommés	A.3.2.1. 3 Séances de travail avec les experts MIS/GOUV, PNC, SE/CSRP en vue d'appréter les ordonnances et arrêtés de nomination et d'affectation le (1.500)	-	-	1.500	-	-	1.500	Prestations/ Autres services (58)
	TOTAL / A.3.2.	0	0	1.500	0	0	1.500	
A.3.3. 100% d'effectifs du personnel et de ressources matériels et logistiques gérées rationnellement et informatisées - Constitution de la Base des données de la carrière et des compétences des policiers (DRH) et de la DLOG ;	A.3.3.1. Constitution de la Base de données de la carrière et des compétences des policiers, active dans le Progiciel et Base des données informatisée DLOG et DBF ; Base des données disponibles : Voir A.3.1.							
	A.3.3.2. Mise en place d'un système d'interconnexion des services et gestion informatisée des ressources.	2.000.000	1.500.000	500.000	-	-	4.000.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.3.3. Développement d'un système intégré (ERP) constitué de plusieurs modules de gestion : -Acquisition système (500.000) /2026 ; -Acquisition Kit informatique + formation utilisateurs (4.000.000) /2027 ; -Accessoires (2.300.000) / 2028 Et ce, pour les modules suivants :	500.000	4.000.000	2.300.000	-	-	6.800.000	Prestations/ Autres services (58)
	1) Directions et Services PNC ci- après : -DEP ; -DRH ; -DBF ; -SGEI ;	2.000.000	-	-	-	-	2.000.000	Prestations/ Autres services (58)
	2) Extension système de surveillance criminelle FCICAP sur 22 provinces restantes (2.000.000) /2026 ;	2.000.000	-	-	-	-	2.000.000	Prestations/ Autres services (58)
	3) Surveillance routière des plaques d'immatriculation (1.500.000) / 2026 ;	1.500.000	-	-	-	-	1.500.000	Prestations/ Autres services (58)
	4) identification et suivie des équipements de la PNC en temps réel (3.250.000) /2027	-	3.250.000	-	-	-	3.250.000	Prestations/ Autres services (58)

	5) Digitalisation de services de recettes (contraventions routières, amendes transactionnelles) (2.500.000) /2026 ;	2.500.000	-	-	-	-	2.500.000	Prestations/ Autres services (58)
	6) communication unifiée et cyber sécurité (2.500.000)/ 2026 ;	2.500.000	-	-	-	-	2.500.000	Prestations/ Autres services (58)
	TOTAL / A.3.3.	13.000.000	8.750.000	2.800.000	0	0	24.550.000	
A.3.4. Règles et procédures de gestion du personnel élaborées, disponibles et appliquées :	A.3.4.1. Etablissement de l'état des lieux de la chaîne GRH ; et Manuel des Procédures de gestion du personnel : Elaboration et validation ;	10.000	-	-	-	-	10.000	Prestations/ Autres services (58)
- Etat des lieux de la chaîne GRH ;								
	A.3.4.2. Elaboration des Règles de gestion du personnel ; (7.000)	7.000	-	-	-	-	7.000	Prestations/ Autres services (58)
	et reproduction 100 exemplaires (3.000) ;	3.000	-	-	-	-	3.000	Prestations/ mpression, reproduction (52)
- Catalogue (référentiel métiers) et monographie d'emplois	A.3.4.3. Elaboration du catalogue (référentiel métiers) et de la monographie d'emplois de la PNC ; Catalogue référentiel et monographie des emplois							
- Elaboration et mise en œuvre des Règlements, les procédures ou directives régissant le recrutement, le déroulement de carrière et la cessation d'activité des fonctionnaires de la PNC	A.3.4.4. Elaboration et production des règlements, les procédures ou directives régissant le recrutement, le déroulement de carrière et la cessation d'activité des policiers de la PNC ;	10.000	-	-	-	-	10.000	Prestations/ Autres services (58)
	TOTAL / A.3.4.	20.000	10.000	0	0	0	30.000	
A.3.5. 70% du personnel inactif dégage :	A.3.5.1. Elaboration du Plan de dégageant et de mise à la retraite du personnel : 10 séances de travail : 3000 x 10 = 30 000	30 000	-	-	-	-	30 000	Prestations /Autres services (58)
- Elaboration et mise en œuvre du Plan de mise à la retraite								
	A.3.5.2. Mise à la retraite (fin carrière, allocation décès, invalidité, rapatriement) : 5.000 Policiers pour 2028 et 5.000 Policiers pour 2029, soit 10.000 Policiers sur 13.807 Policiers ciblés.	-	-	189.770.000	189.770.000	-	379 540 000	Personnel (34 /60)
	A.3.5.3. Suivi du processus							
	A.3.5.4. Elaboration du Plan de réforme pour inaptitude professionnelle (Coûts inclus / A.3.5.1. à A.3.5.2)							
	A.3.5.5. Mise en œuvre du plan.							
	A.3.5.6. Suivi du processus							
	A.3.5.7. Elaboration du Plan de reconversion, de reclassement et de réinsertion (Programme spécifique à définir)	30 000	-	-	-	-	30 000	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.5.8. Suivi du processus							
	A.3.5.9. Conception et mise en place d'une structure d'appui pour les personnes dégagees							
	TOTAL / A.3.5.	60 000	0	189 770 000	189 770 000	0	379 600 000	
A.3.6. Personnel recruté au sein de la PNC en rajeunissement des effectifs en prenant en compte le genre, soit 18.000 Agents de police/an :	A.3.6.1. Elaboration du Plan et opérations recrutement de 90.000 policiers Policiers/An/5 Ans: 26 provinces x 6000\$us	156.000	156.000	156.000	156.000	156.000	780 000	Prestations/ Autres services (58)
- Elaboration et mise en œuvre du Plan de recrutement en fonction du dégageant des effectifs de la PNC et les péréquations au sein des unités et les effectifs à recruter dans la Police (art. 15 du Statut).	A.3.6.2 Mise en œuvre du plan							
	A.3.6.3. Suivi du processus							
	A.3.6.4. Commission							
	TOTAL / A.3.6.	156 000	156.000	156.000	156.000	156.000	780 000	
A.3.7. Contrôle interne de la chaîne de dépenses assuré :	A.3.7.1. Conception et mise en place d'un système de distribution des bulletins de paie (et test du scripteur acquis) Coût de mise en place	30.000	-	-	-	-	30.000	Prestations/ Autres services (58)
- Exécution de la Mission de contrôle interne de la DBF dans le respect des procédures en matière de Finances publiques ;								
	A.3.7.2. Suivi du processus							

	A.3.7.3. Mis en place d'un organe de contrôle de la chaîne de paiement au sein de la DBF (séances de travail et analyse rapports : 500X12=6.000)	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	30.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.7.4. Atelier sur les rôles respectifs des Acteurs dans la chaîne des dépenses (de 3 jrs / 20 pers : 60X20X3)	-	-	3.600	-	-	3.600	Prestations/ Autres services (58)
	A.3.7.5. Effectifs complétés aux niveaux central, provincial et territorial							
	A.3.7.6. Organisation des missions DBF et Rapports							
- Réalisation d'Audits internes au CiatGen	A.3.7.7. Echanges internes sur l'audit (le rendre obligatoire) ;							
	A.3.7.8. Organisation des missions d'AUDIT-DBF et Rapports exigibles							
	TOTAL / A.3.7.	6.000	36.000	9.600	6.000	6.000	63.600	
TOTAL - Volet A.3. Gestion d'informations, des ressources et gouvernance interne		17 886 300	8 974 300	192 759 400	189 954 300	184 300	409 758 600	

Volet A.4. : Dotation de la Police en infrastructures et équipements appropriés
RESULTAT A.4. : Cadre de travail de la PNC amélioré et Capacités de gestion augmentées de 50%
Indicateurs de résultat : Nombre de structures dotées d'infrastructures, équipements matériels appropriés.

A.4.1. 70% des structures de la PNC dotées d'infrastructures appropriées (Construction, réhabilitation et équipement) et efficaces gérées	A.4.1.1. Etablissement d'un état des lieux complet et une base des données des infrastructures et équipements affectés à la PNC : Préparation, Etudes et Plans de construction (10.000/Etude pour, environ 45 Bâtiments sur 5ans), cahiers de charges par SGEIF, Cellule des Passation des Marchés PNC, SE/CSRP en collaboration avec Partenaires concernés-	150.000	150.000	150.000	-	-	450.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.4.1.2. Définition et hiérarchisation des besoins en infrastructures et en équipements.							
	A.4.1.3. Elaboration d'un Plan de développement des Infrastructures							
	A.4.1.4. Etudes et plans de construction							
	A.4.1.4. Mobilisation des fonds							
	A.4.1.5. Elaboration des cahiers de charges : voir Préparation, Etudes et Plans de construction (environ 45 Bâtiments sur 5ans), cahiers de charges par SGEIF, Cellule des Passation des Marchés PNC, SE/CSRP en collaboration avec Partenaires concernés							
	A.4.1.6. Passation des marchés							
	A.4.1.7. Construction d'infrastructures							
	A.4.1.8. Suivi techniques et Evaluation							
	A.4.1.9. Réception des ouvrages et installation							
	A.4.1.10. Elaboration du Plan de développement des Infrastructures prenant en compte les besoins exprimés ci-dessous :							
	* Bâtiments/Construction & Equipement : Voir Coûts estimatifs Bâtiments (constr. Et Eqpt) ci-dessous (reparti sur 5 ans) TOTAL dont détaillé ci-bas						213.350.000	Construction (8 / 110)
	- Bâtiments pour l'administration centrale du Conseil Supérieur de la Police (CSP) et de l'Inspection Générale PNC (IG) : 1.000.000X2=2.000.000	500.000	500.000	500.000	500.000	-	2.000.000	“”
	- Construction de 13 antennes provinciales IG sur 24 et aménagement du bâtiment de l'antenne provinciale du Kwilu : 13Antennes X200.000= 2.600.000	600.000	800.000	800.000	400.000	-	2.600.000	“”
	- Bâtiments Quatre (4) Commissariats provinciaux : Equateur, Haut Katanga, Kasai Oriental, Tshopo : 4 ComProv X 600.000= 2.400.000	600.000	600.000	600.000	600.000	-	2.400.000	“”
	6 Commissariats et 24 sous-commissariats de police dans 3 provinces, 5 GMI sur les 26 GMI nécessaires : 6 Ciat X 350.000 = 2.100.000 5 GMI X 150.000=750.000	500.000	500.000	500.000	850.000	500.000	2.850.000	“”
	- 6 Infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'Unité de Police Minière (UPM), sur les 6 attendus au Haut Katanga, Kasai Oriental, Maniema, Sud Kivu, Nord Kivu, Ituri : 6 Bat Pol Minières X 200.000= 1.200.000	200.000	200.000	200.000	400.000	200.000	1.200.000	“”

- Bâtiment de la PCR Pont Kasa-Vubu à Kinshasa : 1 BatX200.000=200.000	-	-	-	200.000	-	200.000	“”
- Construction et Equipement des bâtiments d'escadrons de protection des enfants et prévention des violences sexuelles (PEPVS) dans 10 provinces : 10 bat PEPVSX150.000=1.500.000	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	1.500.000	“”
- Construction et équipement des bâtiments des unités spécialisées (10) : 10X150.000=1.500.000	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	1.500.000	“”
- Bâtiment Central reconstruit de la Police de circulation routière/ PCR =350.000	350.000	-	-	-	-	350.000	“”
- 5 Bâtiments pour Bureaux des Directions centrales, les services centraux, les formations nationales spécialisées et la Direction Générale des Ecoles et Formation nationales (LNI, UPI/HP) nouvellement créés : 5 Bat (Dir et Services Centraux/2 + LNI + UPI/HP) et DGEF = 5.000.000;	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	5.000.000	“”
- Extension de la construction et Equipement de l'ACAPOL/Académie de police à Kimpoko : cout estimé Extension ACAPOL + Equipement : 13.500.000+2.700.000= 16.200.000;	3.000.000	3.000.000	3.500.000	3.200.000	3.500.000	16.200.000	“”
- Construction Bâtiment DLOG et deux dépôts centraux à Kinshasa (habillement, armement), d'une station d'essence et d'un garage : 1 Bat DLOG+2 Dépôts +Station d'ess + Garage : 350.000 + 150.000 + 100.000 + 150.000 =750.000 ;	350.000	150.000	100.000	150.000	-	750.000	“”
- Réaménagement et Construction de 6 EPOL (écoles de police) : 6 EPOL & Equipement : 12.000.000 x 6 = 72.000.000	24.000.000	36.000.000	12.000.000	-	-	72.000.000	“”
- Réhabilitation de la salle serveur du CiatGen : Salle serveur CiatGen =200.000 ;	200.000	-	-	-	-	200.000	“”
-Construction de 1046 Commissariats de police suivant les principes de 3P-3R/pdp pour 1046 ETD avec CLSP, réparti comme : - 137 communes urbaines, - 174 communes rurales, - 471 secteurs, - 264 chefferies	30.000.000	30.000.000	30.000.000	14.600.000	-	104.600.000	
* Equipements matériels, informatiques et mobiliers de bureaux, et charroi automobile / TOTAL						59.835.926	
Equipements matériels de travail des structures Réforme et PNC : PFR, SE-CSR, CSP, PEPVS, 8Dir PolJud, Labo PTS, BCR, LNI ET 5 GMI, UPI/HP, DGEF, 6 Ant IG (autres équipements pris en charges dans les constructions bâtiments) : Equipements matériels, informatiques et de bureaux, mobiliers et charroi automobile ;	5.800.000	5.800.000	5.800.000	5.255.926	5.800.000	28.455.926	Prestations/ Equipements et mobiliers (7/610)
Equipements de 1046 Commissariats de police suivant les principes de 3P-3R/pdp pour 1046 ETD avec CLSP répartis comme : - 137 communes urbaines, - 174 communes rurales, - 471 secteurs, - 264 chefferies. (En raison de 30% de 104.600.000 montants alloués à la construction).	9.000.000	9.000.000	9.000.000	4.380.000	-	31.380.000	Equipements (6/710)
*Entretiens des infrastructures, Equipements et matériels / TOTAL						40.209.988	
Dotation des garages de maintenance propre de la PNC dans les 26 provinces en raison de 2 par provinces	2.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	2.209.988	10.209.988	Prestations/ Entretien et réparation (55)
Production industrielle des Equipements et autres matériels de la PNC	15.000.000	10.000.000	2.000.000	2.000.000	1.000.000	30.000.000	Prestations/ Equipements

								et mobiliers (7/610)
	TOTAL / A.4.1.	93 850 000	100 300 000	68 750 000	36 135 926	14 809 988	313 845 914	
A.4.2. Services dotés d'équipements et matériels appropriés et gérés efficacement	A.4.2.1. Définition et conception du cadre légal et réglementaire organisant la logistique (voir A.1.1.) - Etat des lieux des équipements logistiques existants et évaluation des besoins (2.000/Prov sur 26 Prov)	-	52.000	-	-	-	52.000	Prestations /Autres services (58)
	A.4.2.2. Production et diffusion de 4 manuels sur les règlements, les normes et les procédures logistiques relatives aux biens meubles et immeubles, à l'alimentation, l'habillement, à l'armement, au transport et à la maintenance. Elaboration de 4 manuels (4X5.000) sur les règlements, les normes et les procédures logistiques relatives aux biens meubles et immeubles, à l'alimentation, l'habillement, à l'armement, au transport et à la maintenance ;	-	20.000	-	-	-	20.000	Prestations /Impression et reproduction (52)
	A.4.2.3. Etablissement de l'état des lieux des équipements logistiques existants dans les unités et services de la PNC et leurs besoins conformément aux tableaux organiques (TO), de dotation (TD) et de dotation organique (DO) ; et Implantation des matériels informatiques avec système intégré de transmission des données ; et INTRANET ET INTERCONNEXION (ComProv) + Remise à l'état de la Salle serveur	-	1.210.000	3.000.000	3.000.000	-	7.210.000	Prestations /Autres services (58)
	A.4.2.4. Elaboration et mise en œuvre du plan de contrôle et d'inspection de la gestion des matériels et de fonctionnement du service logistique (aide-mémoire pour le contrôle) (voir insp et contre IG) ;							
	A.4.2.5. Mobilisation des ressources							
	A.4.2.6. Conception et mise en place d'un système d'approvisionnement (acquisitions) et d'un planning logistique annuel et pluriannuel de tous les domaines en fonction des acquisitions ;	-	10.000	-	-	-	10.000	Prestations /Autres services (58)
	TOTAL / A.4.2.	0	1.292.000	3.000.000	3.000.000	0	7.292.000	
A. 4.3. Réseaux et système intégré de transmissions mis en place et fonctionnel au sein de la PNC	A.4.3.1. Identification et Bilan de l'état des transmissions et des besoins de la PNC en matériels de transmissions et informatiques pour un système intégré : Etat des lieux des services de transmission et établissement des besoins de différentes unités et services de la PNC (2.000X26 Prov).	-	52.000	-	-	-	52.000	Prestations/ Autres services (58)
	A.4.3.2. Organisation d'un atelier de réflexion sur les besoins, les conditions d'accès aux informations et le mode de partage : Atelier de 3jrs X 50persX70=10.500	-	10.500	-	-	-	10.500	Prestations/ Autres services (58)
	A.4.3.3. Acquisition, déploiement et implantation des matériels Radio HF et informatiques ; A.4.3.3. à A.4.3.7. : Implantation et Exploitation des réseaux de transmission (Réseau Radio HF data, Radio FM num, Cellulaires GSM et réseau interne inter-cadres de commandement) (100% soit 55.413.430\$ estimés).	-	27.706.715	27.706.715	-	-	55.413.430	Equipements et mobiliers (7/610)
	A.4.3.4. Mise en place, organisation et fonctionnement d'un Réseau radio HF Data. (Longue Distance) dans les 26 provinces ;							
	A.4.3.5. Mise en place et organisation du fonctionnement d'un Réseau radio FM Numérique (liaisons courtes distances –talkiewalkie) dans les 26 provinces ;							
	A.4.3.6. Mise en place et organisation du fonctionnement d'un Réseau téléphonique cellulaire GSM/VPN (téléphones cellulaires GSM et service VPN en vue d'un réseau interne PNC inter cadres de commandement ;							
	A.4.3.6. Exploitation du réseau Radio FM numérique ;							
	A.4.3.7. Etablissement des liaisons Vsat entre le CiatGen et les CiatProv.							
	TOTAL / A.4.3.	0	27 769 215	27 706 715	0	0	55 475 930	
	TOTAL /VOLET A.4. : Dotation de la Police en infrastructures et équipements appropriés (4.1. + 4.2. + 4.3.)	93 850 000	129 361 215	99 456 715	39 135 926	14 809 988	376 613 844	
TOTAL – AXE STRATEGIQUE A		13 193 850	139 572 766	293 293 991	230 198 102	15 697 488	791 956 197	

STRATEGIE - B. : PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE

EFFET B.1 : La Police assure les missions de sécurité publique, de maintien et rétablissement de l'ordre public avec efficacité et professionnalisme

B.1. - Volet 1 : FORMATION DES POLICIERS ASSUREE REGULIEREMENT

RESULTAT - B.1. 100% de policiers recrutés, soit 90.000 sur 5 ans et 70% d'anciens policiers actifs formés

PRODUITS ET ACTIONS- CIBLES	ACTIVITES	BUDGET 2026 – 2030					TOTAL En \$us	
		2026	2027	2028	2029	2030		
B.1.1. 90.000 policiers /Agents formés en 5 Ans soit 18.000/an dans les 12 EPOL (cycle de 12 mois de formation initiale)	B.1.1.1. Reclassement des policiers avec DRH et DGEF							
	B.1.1.2. Recyclage et coaching dans 12 provinces/EPOL (100.000/EPOL) pour les formateurs PNC inventoriés dans toutes les provinces ;	1.200.000					1.200.000	
	B.1.1.3. Organisation des formations de 18.000 policiers /AN/EPOL ;	129.600.000	129.600.000	129.600.000	129.600.000	129.600.000	648.000.000	Prestations /Autres services (58)
B.1.2. 2.000 BRIGADIERES ET SOUS-COMMISSAIRES formées en 5ans soit 400/an dans 12 EPOL (cycle de 9 mois de formation initiale accélérée)	B.1.1.4. Organisation des formations de 400 brigadiers et sous-commissaires/an/epol, soit 2.000 Brigadiers et Sous Commissaires ;	2. 160.000	2. 160.000	2. 160.000	2. 160.000	2. 160.000	10.800.000	Prestations /Autres services (58)
B.1.3. : 4200/an policiers en fonction ont suivi des formations initiales accélérées en 5 an, soit 4200 /an cycle de formation initiale accélérée de 4mois	B.1.2.1. : Organisation des formations initiales accélérées de 4 mois pour 21.000 policiers/5Ans	10.080.000	10.080.000	10.080.000	10.080.000	10.080.000	50.400.000	Prestations /Autres services (58)
B.1.4. 400 COMMISSAIRES formés régulièrement dans l'ACAPOL, sur 5ans soit (cycle de 2 ans de formation initiale)	B.1.1.2.1. Recrutement, sélection	50.000	-	50.000	-	-	100.000	Prestations /Autres services (58)
	B.1.1.2.2. Elaboration des blocs programmes et modules de formation pour les commissaires.							
	B.1.1.2.3. Organisation des formations 400 commissaires/48 mois 200/2026 et 200 /2028. (40\$/ Jour/Personne)	11.520.000		11.520.000	-	-	23.040.000	
B.1.5.200 COMMISSAIRES SUPERIEURS à l'ACAPOL formés régulièrement dans l'ACAPOL (Cycle de 15 mois)	B.1.3. Organisation des Formations initiales des commissaires supérieurs, soit 100/2026 et 100/2028 (50\$/Jours/personne)	2.250.000	-	2.250.000	-	-	4.500.000	Prestations /Autres services (58)
B.1.6.200 INSPECTEURS de l'IG-PNC à l'ACAPOL formés régulièrement dans l'ACAPOL en 5an 100/2026 et 100/2028 (6 mois)	Formations certifiantes des 200 inspecteurs de l'IG-PNC à l'ACAPOL (6 mois) 200 Inspecteur, soit 100 à l'An-2, 100 à l'An-3,	-	600.000	600.000	-	-	1.200.000	Prestations /Autres services (58)
B.1.7. Professionnalisation de 250 INSPECTEURS de l'IG-PNC en AUDIT ET EVALUATION formés régulièrement dans L'ACAPOL dans les 4 mécanismes en 5 ans (cycle de 3 mois)	Professionnalisation des 250 Inspecteurs de l'IG-PNC en AUDIT et évaluation (3 mois), soit 50 à l'An-2, 100 à l'An-3, 100 à l'An-4	-	300.000	600.000	600.000	-	1.500.000	Prestations /Autres services (58)
B.1.8. Cycle de 6 mois certifiantes des 25 INFORMATIENS au pays comme à l'étranger	Formations certifiantes des 25 informaticiens	180.000	180.000				360.000	Prestations /Autres services (58)
B.1.9. 10.000 Personnels des Formations Nationales Spécialisées de la LNI et l'UPI/HP et GMI formées en 5 ans ;	B.1.9.1. Selection des candidats;							
	B.1.9.2. Elaboration des programmes spéciaux et modules de formation							
	B.1.9.3. Organisation des formations	3.600.000	3.600.000	3.600.000	3.600.000	3.600.000	18.000.000	Prestations /Autres services (58)
TOTAL B.1. - VOLET 1		160 640 000	146 520 000	160 460 000	146 040 000	145 440 000	759 100 000	

B.2. - Volet 2 : UNITES ET POLICIERS DOTES ET EQUIPES**RESULTAT - B.2. 50% de policiers et Unités dotés d'équipements modernes en respect des normes****Indicateurs de résultat: Nombre de policiers et unités dotés d'équipement professionnels modernes.**

B.2.1. : Unités de Police dotées d'équipement en respect de normes/ TD-TO - Equipement des Unités de Police	B.2.1.1. Analyse des équipements actuels au niveau des unités de police et reclassement (Evaluation dans 26 provinces)	156.000	-	156.000	-	-	312.000	Prestations /Autres services (58)
	B.2.1.2. Elaboration des spécifications techniques (Provinces)	156.000	156.000	156.000	-	-	468.000	Prestations /Autres services (58)
	B.2.1.3. Elaboration du Plan progressif d'équipement des unités de police suivant la DO ;							
	B.2.1.3. Dotations d'équipements aux Unités ;							
B.2.2. Policiers dotés d'équipements modernes en respect de normes /TD-TO (Dotation des policiers en fonction) ;	B.2.2.1. Analyse des équipements actuels au niveau des policiers et reclassement							
	B.2.2.2. Elaboration des spécifications techniques pour dotation de 60.000 Policiers							
	B.2.2.3. Elaboration du Plan progressif d'équipement des policiers suivant le TD-TO							
	B.2.2.3. Dotation d'équipements aux policiers et unités en rapport avec les TD-TO dans 26 Provinces (ComProv) + Centre Nat et provinciaux de coordination et pilotage des drones+ contrôle de la circulation routière dans les grandes villes chefs-lieux	227.500.000	227.500.000	227.500.000	227.500.000	-	910.000.000	Equipements policiers (7/710)
B.2.3. Formations nationales spécialisées (LNI et UPI/HP, GMI), PCR et Unités spécialisées réorganisées et équipées en respect des normes	B.2.3.1. Analyse des équipements actuels au niveau des formations nationales spécialisées (LNI et l'UPI/HP) et GMI							
	B.2.3.2. Elaboration des spécifications techniques							
	B.2.3.3. Elaboration du Plan progressif d'équipement des unités de police suivant TDSOMA							
	B.2.3.4. Dotations d'équipements spécifiques aux Formations Nat spec et GMI, UPI/HP, PCR,	780.000	780.000	780.000	780.000	-	3.120.000	Equipements policiers (7/710)
	B.2.3.5.redynamisation en équipements aux unités CYNOPHILE (canines) au niveau de la LNI pour 26 provinces soit un total de 545 chiens dont 45 à Kinshasa et 500 pour provinces sur 3 ans à partir de 2028; (11 prov/An 3 2028 dont Kinshasa ,10pov /An 4 et 5 prov /An 5).			1.750.064	1.428.626	714.312	3.893.000	Equipements policiers (7/710)
TOTAL /B.2. -VOLET 2		228.592.000	228.436.000	230.342.064	229.708.626	714.312	917.793.002	
TOTAL AXE STRATEGIE – B		389.232.000	374 956 000	390.802.064	375 748 626	146.154.312	1.676.893.002	

STRATEGIE - C. : REDEVABILITE								
EFFET C. : CONTROLE ET ASSURANCE QUALITE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES MISSIONS DE LA PNC GARANTI								
C.1. - VOLET 1 : CONTROLE ET EVALUATION DE LA GESTION DES RESSOURCES DES STRUCTURES DE LA POLICE								
RESULTAT - C.1. : contrôle de qualité de gestion des ressources humaines, matérielles et financières régulièrement assuré.								
PRODUITS	ACTIVITES	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	
C.1.1. Contrôles de la gestion des ressources humaines et matérielles effectués régulièrement et rapportés (Réalisation des Missions de contrôle de la gestion de ressources humaines et matérielles)	C.1.1.1. 3 ateliers conjoints CiatGen et IG PNC sur les mécanismes de contrôle et la vision de la redevabilité;	10.500	10.500	10.500			31.500	Prestations /Autres services (58)
	C.1.1.2. Implantation des Antennes I.G.-PNC dans 15 nouvelles Provinces	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	150.000	Prestations /Autres services (58)
	C.1.1.3. Organisation des missions I.G.-PNC (26 provinces) et Rapports : 2missions/an x 156.000 (Les moyens dédiés aux différentes missions seront doublés de 78.000 à 156.000 USD/mission pour permettre à ce que l'IG-PNC effectue très bien sa mission).	312.000	312.000	312.000	312.000	312.000	1.560.000	Prestations /Autres services (58)
C.1.2. Contrôle de la chaine des dépenses et contrôle budgétaire effectués régulièrement et rapportés (Réalisation des missions de contrôle du respect des procédures en matière de Finances publiques)	C.1.2.1. Elaboration d'un plan de contrôle à différents niveaux de la PNC ;	1.500	x	x	x	X	1.500	Prestations /Autres services (58)
	C.1.2.2. Organisation des missions d'audit et de contrôle I.G.-PNC et Rapports (2 missions/An/26Prov)	312.000	312.000	312.000	312.000	312.000	1.560.000	Prestations /Autres services (58)
C.1.3. Enquête et évaluation régulières du fonctionnement de la PNC en respect des textes légaux et réglementaires réalisées (Réalisation des missions d'enquêtes, d'évaluation, d'audit et de contrôle) avec le SE/CSRP	C.1.3.1. Elaboration d'un plan d'enquêtes, d'évaluation, d'audit et de contrôle du fonctionnement de la PNC ;	1.500	x	x	x	X	1.500	Prestations /Autres services (58)
	C.1.3.2. Organisation des missions d'enquêtes, d'évaluation du fonctionnement de la PNC et Rapports : 2 missions/an sur 26 Prov (156.000*2)	312.000	312.000	312.000	312.000	312.000	1.560.000	Prestations /Autres services (58)
TOTAL /C.1. -VOLET 1		979 500	976 500	976 500	966 000	966 000	4.864.500	
C.2. - VOLET 2 : EVALUATION DU RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX, DROITS DE L'HOMME ET PROTECTION DES LIBERTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES								
RESULTAT : - C.2. 80% des policiers respectent les droits fondamentaux, droits de l'homme et protègent les libertés								
	ACTIVITES	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	
C.2.1. Abus commis par les policiers dénoncés et traités conformément à la loi au niveau provincial et central en diminution :	C.2.1.1. Information et sensibilisation sur le rôle des cellules de plaintes et call center avec relais : 5 à Kinshasa et 25 dans les restes des Provinces à raison de 1/Province	80.000	80.000	80.000	30.000	30.000	300.000	Prestations /Autres services (58)
	C.2.1.2. installation de 30 Call-Center pour enregistrement et traitement des plaintes dans 26 Provinces dont 5 call center pour la ville province Kinshasa	280.000	280.000	280.000	105.000	105.000	1.050.000	Equipements et mobiliers (7/610)
	C.2.1.2. Réponses aux plaintes avec célérité							
C.2.2. Enquête et suivi-évaluation du respect des droits humains par les policiers	C.2.2.1. Enquête et suivi/monitoring trimestriel (rapport synoptique)	40.000		40.000		40.000	120.000	Prestations /Autres services (58)
	C.2.2.2. Evaluation annuelle des cas de violations des droits humains par les policiers ,12 Evaluations/an (rapport synoptique)	72.000	72.000	72.000	72.000	72.000	360.000	Prestations /Autres services (58)
TOTAL /C.2. -VOLET 2		472.000	432.000	472.000	207.000	247.000	1.830.000	

C.3. – Volet 3 : DIALOGUE ET PARTENARIAT POLICE-POPULATION**RESULTAT : - C.3. Service de la Police apprécié par 70% des populations ciblées et 70% de leurs besoins de sécurité pris en charge durablement**

Produits	ACTIVITES	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	
C.3.1. Cadres de dialogue/concertation entre la police et la population, Conseils Locaux de Sécurité de proximité /CLSP et FORUMS des Quartiers/Collectivités-Secteurs fonctionnels dans 1046 entités territoriales décentralisées /ETD dans les 26 provinces	C.3.1.1. sensibilisation sur la PdP et principes 3P-3R, Num 114 et 112: Implantation de 1046 CLSP (forum de quartier compris) sont mis en place et fonctionnent dans 26 provinces, 5000 USD missions	1.500.000	1.500.000	1.500.000	730.000	-	5.230.000	Prestations /Autres services (58)
	C.3.1.2. Diffusion du décret CLSP dans toutes les 26 provinces (10.000\$/Prov)	120.000	100.000	100.000	100.000	100.000	520.000	Prestations/ Impression, reproduction (52)
	C.3.1.3. Mise en place des CLSP							
	C.3.1.4. Extension des appels 112 à toute la Ville de Kinshasa (dans 19 Communes restantes) ;							
	C.3.1.5. Echange et réflexion sur un système intégré des transmissions accessible à la population			10.500			10.500	Prestations /Autres services (58)
C.3.2. CLSP et Forums mis en place évalués régulièrement Organisation de missions d'évaluation des 17 CLSP dans 6 ex-provinces pilotes et de ceux (60) implantés dans les provinces restantes (15)	C.3.2.1. Organisation des missions d'évaluation des CLSP et Forums (3 Missions)	312.000		312.000		312.000	936.000	Prestations /Autres services (58)
	C.3.2.2. Elaboration des Rapports d'expériences et succès enregistrés							
C.3.3.70% de CLSP et Forums ayant les DLS, PLS et projets réalisés et - Confiance en la police augmentée au sein de la population - Formation des membres des CLSP sur la sécurité de proximité et l'élaboration du Diagnostic local de sécurité/DLS partagé et du Plan Local de Sécurité/PLS	C.3.3.1. Organisation des Ateliers de formation/CLSP sur la sécurité de proximité, l'élaboration du Diagnostic local de sécurité/DLS partagé et du Plan Local de Sécurité/PLS : 26 Ateliers de Formation DLS et PLS pour 26 Prov/ 3.000 par CLSP	900.000	900.000	900.000	438.000	-	3.138.000	Prestations /Autres services (58)
	C.3.3.2. ETUDES DE BASE et Expérimentation sur terrain du DLS et PLS (2/An) ;	160.000	160.000	160.000	160.000	160.000	800.000	Prestations /Autres services (58)
	C.3.3.3 investissements sur terrain de projet de Plan Local de Sécurité par CLSP dans 26 / Provinces sur 5 ans (2/An) ;	7.000.000	7.000.000	7.000.000	7.000.000	7.000.000	35.000.000	Prestations /Autres services (58)
	C.3.3.4. Suivi-évaluation et accompagnement de 1046 CLSP dans les 1046 ETD	2.092.000	2.092.000	2.092.000	2.092.000	2.092.000	10.460.000	
C.3.4. 70% de CLSP et Forums ayant les DLS, PLS et projets réalisés et - Confiance en la police augmentée au sein de la population - Elaboration d'un arrêté du gouverneur créant le Fonds CLSP pour le financement des CLSP et des Projets CLSP.	C.3.4.1. Organisation du Plaidoyer auprès du MIS : 5 séances	3.500	3.500	3.500	3.500	3.500	17.500	Prestations /Autres services (58)
	C.3.4.2. Elaboration d'une proposition de projet de circulaire du MIS aux Gouverneurs des provinces relative à la création du fonds CLSP et de l'Arrêté du Gouverneur portant organisation et fonctionnement de FONDS CLSP							
	C.3.4.3. Suivi et accompagnement de la mise en place des Fonds CLSP dans 26 provinces	312.000	312.000	312.000	312.000	312.000	1.560.000	Prestations /Autres services (58)
TOTAL /C.3. -VOLET 3		12.399.500	12.067.500	12.390.000	10.835.500	9.979.500	57.672.000	

C.4. - Volet 4 : SUIVI-EVALUATION, COORDINATION ET PARTENARIAT**RESULTAT - C.4. : 80% d'activités et résultats d'avancement de la réforme sont suivis, évalués et rapportés régulièrement**

C.4.1. Niveau de réalisation des actions-cibles connu : - Coordination, pilotage de la Réforme de la Police et Suivi-évaluation des résultats /SE-CSR	C.4.1.1. Elaboration du Plan de travail annuel (PTA), du PAP et du plan de suivi et mesure de performance	3.500	X	X	X	X	3.500	Prestations /Autres services (58)
	C.4.1.2. Plan et Suivi mensuel des activités par les GT/SE-CSR+ Rapportage	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	30.000	Prestations /Autres services (58)
	C.4.1.3. Appui aux structures de la réforme (primes)	126.000	126.000	126.000	126.000	126.000	630.000	Primes, gratifications et indemnités non permanentes (3/440)
	Equipement Informatiques		52.700				52.700	Equipements et mobiliers (7/610)
	C.4.1.4. Appui-conseil et accompagnement (Renforcement des capacités techniques des Groupes de travail) du SE/CSR : 4Experts/GT X 7/An, soit 4.000X12X7= 336.000	96.000	96.000	96.000	48.000	0	336.000	Prestations /Autres services (58)
C.4.2. Niveau d'avancement de la Réforme vers les résultats rapportés régulièrement et mesures de correction prises par les Parties Prenantes : - Evaluations périodiques des résultats - Revues Annuelles de la Réforme ; - Evaluation des résultats PAQ-II/PAQ-III 2025-2029	C.4.2.1. Elaboration Plan de Suivi-Evaluation par Projet ou volet: 10 missions d'évaluation effectuées et rapportées							
	C.4.2.2. Organisation des 10 missions d'évaluation et rapportage	312.000	312.000	312.000	312.000	312.000	1.560.000	Prestations /Autres services (58)
	C.4.2.3. Organisation des réunions de restitution et de suivi des recommandations							
	C.4.2.4. Organisation de la Revue annuelle et planification annuelle : 5 Revues annuelles /Evaluation, exécution du budget Loi Programme	90.000	90.000	90.000	90.000	90.000	450.000	Prestations /Autres services (58)
	C.4.2.5. Organisation de l'évaluation du PAQ-2 et Planification Stratégique Loi de programmation 2026-2030					130.000	130.000	Prestations /Autres services (58)
	C.4.2.6. Atelier de Planification							
C.4.3. Résultats d'évaluation partagés avec les Parties Prenantes de la Réforme de la Police et les Partenaires (PTF) - Organisation de la réunion des Partenaires ; - Organisation de la réunion du CSR	C.4.3.1. Atelier des Experts (points focaux)							
	C.4.3.2. Organisation de réunion annuelle des Partenaires : 5 réunions	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	7.500	Prestations /Autres services (58)
	C.4.3.3. Organisation de la réunion annuelle du CSR et PTF : 5 Réunions du CSR	9.500	9.500	9.500	9.500	9.500	47.500	Prestations /Autres services (58)
C.4.4. Coordination et pilotage de la Réforme assurée : cohérence et harmonie assurées dans la mise en œuvre pour l'atteinte des résultats Gestion du Programme de la Réforme de la Police et Coordination des actions par le CSR	Gestion du Programme de la Réforme de la Police et Coordination des actions : Coordin, Administr, partenariat, accomp, ... sur 5ans	3.384.000	3.384.000	3.384.000	3.384.000	3.384.000	16.920.000	Subventions aux Etablissements (6/633)
TOTAL /C.4. -VOLET 4		4.028.500	4.077.700	4.025.000	3.977.000	4.059.000	20.167.200	
TOTAL – AXE STRATEGIQUE C		17.873.500	17.553.700	17.863.500	15.985.500	15.251.500	84.533.700	
TOTAL GENERAL PAQ - 2 (A+B+C)		520.305.350	532.082.466	701.959.555	621.932.228	177.103.300	2.553.382.899	

Nous disons : DEUX MILLIARDS CINQ CENT CINQUANTE TROIS MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE HUIT CENT NONANTE NEUF DOLLARS AMERICAINS.

Annexe IV : Sigles et abréviations

- 3P/3R : Proximité, Partenariat, Prévention, Résolution des problèmes, Redevabilité
- ACAPOL : Académie de Police
- CIAT : Commissariat
- CIATGEN : Commissariat Général
- CIATPROV : Commissariat Provincial
- CLSP : Conseil Local pour la Sécurité de proximité
- ComProv : Commissaire Provincial
- CSP : Conseil Supérieur de la Police
- CSRP : Comité de Suivi de la Réforme de la Police
- DBF : Direction du Budget et Finances
- DEP : Direction des Etudes et Planification de la Police
- DGEF : Direction Générale des Ecoles et Formations
- DRH : Direction des Ressources Humaines de la Police
- EPOL : Ecole de Police
- ETD : Entité Territoriale Décentralisée
- FCICAP : Fichier Criminel des Infractions Constatées et Auteurs Présumés
- IG PNC : Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise
- LNI : Légion Nationale d'Internationale
- MIS : Ministre ayant en charge l'Intérieur et la Sécurité
- PAQ : Plan d'Action Quinquennal de la Réforme de la Police
- PCR : Police de circulation routière
- PdP : Police de Proximité
- PEPVS : Protection de l'Enfant et Prévention de Violences Sexuelles
- PJ : Police Judiciaire
- PNC : Police Nationale Congolaise
- PTA : Plan de Travail Annuel
- PTS : Police Technique et Scientifique de la Police
- GRH : Gestion des Ressources Humaines
- SE/CSRP : Secrétariat Exécutif du Comité de Suivi de la Réforme de la Police
- SGEI : Service de Gestion et Entretien des Infrastructures de la Police
- SJC : Service Juridique et Contentieux de la Police
- TD : Tableau de dotations
- TDRS : Termes de références
- TO : Tableau organique
- UPI/HP : Unité de Protection des Institutions et des Hautes Personnalités
- UTerLoc : Unité Territoriale et Locale

